

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 50616

Numéro SIREN : 485 300 099

Nom ou dénomination : DSC

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2021 sous le numéro de dépôt 1839

DÉPOSÉ LE

19 MAR. 2021

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIEGNE
N° 1839

DSC

Société par Actions Simplifiée

Capital : 10 000 Euros

Siège Social : 1399, rue de la Chaussée

60270 GOUVIEUX

RCS COMPIEGNE 485 300 099

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 1^{er} février à 20h15, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation verbale de l'ancien Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- SARL CASEC, détentrice de quarante-sept actions,
Représentée par Madame Anne-Sophie VATINEL

Ci 47 actions

- Association AGC Picardie - Nord de Seine, détentrice de cinquante-deux actions,
Représentée par Monsieur Hervé DEMALLE

Ci 52 actions

- Monsieur Bruno RICHARD, détenteur de une action,

Ci 1 action

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur Hervé DEMALLE préside la séance en qualité de représentant de l'associée possédant le plus d'actions.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des actions ; en conséquence, l'assemblée réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. Il rappelle que la majorité requise pour l'adoption des résolutions qui vont vous être soumises est la majorité simple des associés présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts,
- la feuille de présence,
- le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2021,
- les actes de cessions d'actions du 1^{er} février 2021,
- le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 2021,
- le procès-verbal du Conseil de surveillance du 1^{er} février 2021,
- le texte des résolutions soumises au vote.

Ces documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

Puis le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Président.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Nomination d'un Président

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour et pour une durée de 6 ans :

Monsieur Bruno RICHARD, né le 19 décembre 1968, à SAINT-QUENTIN (02), demeurant à ESMERY HALLON (80400) – 24, rue du Presbytère,

en remplacement de Monsieur Eric VANDEPORTAL, démissionnaire.

Monsieur Bruno RICHARD exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Il accepte ces fonctions et indique qu'il n'est frappé qu'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

SARL CASEC Représentée par Madame Anne-Sophie VATINEL	
Association AGC Picardie - Nord de Seine Représentée par Monsieur Hervé DEMALLE	
Monsieur Bruno RICHARD Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président »	Bon pour acceptation des fonctions de Président 